

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Jean Rémy Roulet, Janine Berberat, Bernard Annen, Florian Barro, Geneviève Mottet-Durand, Janine Hagmann, Pierre Marti, Christian Brunier, Marie-Françoise de Tassigny, Micheline Spoerri, Roger Beer, Fabienne Bugnon, Véréne Nicolier, Pierre-Alain Cristin, Catherine Passaplan, Stéphanie Ruegsegger, Jacques Béné, David Hiler et Michel Halpérin

Date de dépôt: 28 mars 2000

Messagerie

Proposition de résolution

« Oui aux accords bilatéraux le 21 mai 2000 »

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

invite la population genevoise à dire oui aux accords bilatéraux le 21 mai prochain.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

En effet, ces accords constituent une chance à saisir pour notre pays et notre région. Bien négociés, ils sont globalement favorables à la Suisse et nous permettront de normaliser nos relations avec notre partenaire commercial le plus important.

Ils représentent également une chance pour les jeunes qui pourront étudier et travailler dans les pays de l'Union européenne beaucoup plus facilement qu'aujourd'hui. Les chercheurs verront également leur collaboration au niveau européen s'améliorer.

Les mesures d'accompagnement proposées par le Conseil fédéral éviteront tout dumping social et salarial pour les travailleurs suisses.

De plus, notre souveraineté n'est pas remise en cause par ces accords : nous gardons toute liberté de décider de la forme à donner à nos liens futurs avec notre voisin.

L'enjeu est de taille ; notre avenir se joue le 21 mai prochain ; nous devons nous mobiliser et dire un oui franc et massif aux accords bilatéraux.